



Plus de 800 kg de châtaigne d'eau retirés lors d'une corvée citoyenne à Saint-André-d'Argenteuil

Saint-Jérôme, le 4 septembre 2026 – L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (OBV rivière du Nord) dresse un bilan positif de la corvée citoyenne d'arrachage de châtaigne d'eau tenue le 9 août dernier dans le secteur de l'Île aux Chats, à Saint-André-d'Argenteuil. Une douzaine de bénévoles et de membres de l'équipe de l'organisme ont uni leurs efforts afin de retirer manuellement plus de 800 kg de châtaigne d'eau du milieu naturel, soit l'équivalent d'environ 40 sacs à ordures remplis de plants.

Une intervention concrète pour limiter la propagation d'une espèce envahissante

Cette activité s'inscrit dans les actions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes menées par l'OBV rivière du Nord sur son territoire. Connue depuis plusieurs années dans le secteur de l'Île aux Chats, la châtaigne d'eau (*Trapa natans*) est une plante aquatique exotique envahissante qui peut former des tapis denses à la surface des plans d'eau. Sa prolifération peut notamment modifier les habitats aquatiques, altérer la qualité de l'eau pour de nombreuses espèces aquatiques et ainsi réduire la biodiversité.

La châtaigne d'eau se reproduit notamment par ses fruits, qui contiennent chacun une graine pouvant demeurer viable pendant plusieurs années dans les sédiments. Une fois établie, l'espèce peut donc être difficile à éradiquer, ce qui rend la détection précoce, le suivi et les interventions répétées essentiels pour limiter sa propagation.

Un effort qui perdure d'année en année

Depuis 2023, l'OBV rivière du Nord réalise des campagnes annuelles de détection de la châtaigne d'eau à la demande du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Ces interventions ont permis de retirer des plants de châtaignes d'eau dans les secteurs ciblés et de suivre l'évolution de sa présence. Malgré les efforts déployés, un suivi à long terme demeure nécessaire afin de limiter la propagation de l'espèce et de détecter rapidement toute nouvelle présence.

Les activités de détection, de suivi et d'arrachage se poursuivront donc au cours des prochaines années afin de contenir la progression de cette plante exotique envahissante.

Une mobilisation qui porte ses fruits

Le retrait manuel constitue une méthode d'intervention permettant de réduire la présence de la plante dans les secteurs ciblés, tout en mobilisant la communauté autour de la protection des milieux aquatiques. Lors de cette journée, les participants ont travaillé directement sur l'eau afin d'arracher les plants et de les retirer du milieu naturel.

« Au-delà de la quantité impressionnante de plants retirés, cette activité a permis de sensibiliser les participants à la problématique des plantes exotiques envahissantes et à l'importance d'agir rapidement lorsqu'une présence est détectée », mentionne Benafsha Amiri, responsable de la corvée à l'OBV rivière du Nord.

La réussite de cette activité repose sur la collaboration de plusieurs acteurs qui partagent le même objectif : contribuer à la protection et à la préservation de nos milieux aquatiques. L'OBV rivière du Nord tient à remercier chaleureusement les personnes bénévoles qui ont participé à la corvée, ainsi que les partenaires et collaborateurs ayant contribué à sa réalisation : le Camp des Îles, la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, la MRC d'Argenteuil, le COBAMIL, l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon, Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Québec, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, ainsi que Pierre Fournier, conseiller municipal du district 6 de Saint-André-d'Argenteuil, pour sa présence et son appui.

Cette initiative est réalisée dans le cadre du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec, avec le soutien financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

– 30 –

À propos de l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord

L'OBV rivière du Nord fait partie de 40 organismes de bassins versants du Québec. Sa mission consiste à orchestrer la gestion intégrée de l'eau pour assurer la pérennité de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de la rivière du Nord. Pour ce faire, l'OBV favorise la concertation, la mobilisation et l'engagement, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs, par la proximité, l'accompagnement, la coordination et le développement de partenariats et de projets structurants.

Source :

Marilyne Ouimet, responsable des communications

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord

450 432-8490 | mouimet@obvrdn.ca

Benafsha Amiri, chargée de projets

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord

450 432-8490 | bamiri@obvrdn.ca



M. Pierre Fournier, conseiller municipal à Saint-André-d'Argenteuil, accompagné d'un bénévole lors de la corvée citoyenne d'arrachage de la châtaigne d'eau, le 9 août dernier